

Notre ville, notre choix !

L'avenir de Moutier est l'affaire des personnes qui y vivent réellement. C'est à nous, qui y avons nos centres d'intérêt et y payons nos impôts, de décider de l'appartenance cantonale de notre ville.

Deux procès pour fraude électorale ont abouti l'année dernière à des non-lieux. Des personnes venues passer quelques mois à Moutier en 2017, le temps d'un vote capital, avant de repartir continuer leur vie ailleurs. Impossible pour la justice de prouver qu'elles ont agi intentionnellement : ces passagers clandestins ont été acquittés.

Ainsi va la justice pénale : elle considère que le doute profite à l'accusé. Certains se réjouissent de leur acquittement, célèbrent cet « exploit » : quelle tristesse !

Pour les Prévôtoises et les Prévôtos, il n'y a pas motif à rire. Des personnes qui ne vivent pas dans notre ville et ne contribuent pas au bien commun veulent déterminer notre avenir. Le troisième procès a vu la condamnation d'un homme pour fraude électorale. Il a été reconnu coupable d'avoir participé au scrutin sans en avoir le droit.

En marge de ces procès, d'autres personnes ont d'ailleurs été condamnées pénalement, car elles ont accepté de payer pour éviter de déballer leur cas devant le tribunal. Le récent verdict porte à cinq le nombre de personnes condamnées pour fraude électorale suite au vote du 18 juin 2017. La commune vient d'ailleurs d'avouer que sur les 61 cas douteux pointés du doigt par la préfecture, 43 personnes ont quitté Moutier et 14 autres font l'objet d'investigations plus poussées ! A côté du volet pénal, la surveillance du registre électoral a permis de débusquer des dizaines d'autres cas problématiques. La Chancellerie bernoise attend encore des explications concernant des centaines de situations ! Les autorités communales à majorité séparatiste ont toujours vendu la votation de 2017 comme exemplaire, il s'avère, à la lumière des faits que l'exercice démocratique n'était définitivement pas à la hauteur.

N'est-il pas légitime de pouvoir voter nous-même sur notre appartenance cantonale au lieu de subir des passagers clandestins qui veulent aiguiller notre destin ? Certains craignent-ils tellement la sanction des urnes qu'ils ont besoin de l'apport de votants externes ?

Le 28 mars 2021, Seules les voix des personnes qui vivent réellement dans notre ville doivent compter. MoutierPlus ne veut pas transiger sur la démocratie.

C'est notre ville, c'est notre choix, pour PLUS de justice et de progrès, ce sera NON dans les urnes le 28 mars prochain.